

Communiqué de presse

Montauban, le 30 avril 2020

Le conseil départemental de Tarn-et-Garonne rejoint le fonds de solidarité de l'État

Parmi les mesures prises par l'État dans le cadre de la crise sanitaire, un fonds de solidarité en faveur des entreprises a été créé. Le département de Tarn-et-Garonne est le premier département de la région Occitanie à s'associer à ce dispositif.

Pour répondre à l'urgence de la situation, les collectivités territoriales ont été invitées à prendre part à l'effort national en direction des entreprises. Une convention passée entre l'État et la Collectivité locale doit concrétiser cet engagement volontaire.

Ainsi, lors de sa séance du 29 avril consacrée au vote du budget, le président du Conseil départemental a proposé de contribuer au fonds spécifique de soutien aux entreprises créé par l'État. Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne apportera un appui financier à hauteur de 500 000 €.

Ce fonds créé par l'Etat et les régions (décret n° 2020-371 du 30 mars 2020) a pour objectif de prévenir la cessation d'activité des très petites entreprises (TPE), micro-entrepreneurs, indépendants et professions libérales, particulièrement touchées par les conséquences économiques du Covid-19. Il s'agit d'entreprises qui ont fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public ou d'une perte de chiffre d'affaires d'au moins 50 % en mars 2020 par rapport à mars 2019. Ce fonds de solidarité permet de verser une aide directe aux entreprises concernées en complément d'autres mesures ou d'autres aides qu'elles peuvent avoir par ailleurs.

Pierre Besnard, préfet de Tarn-et-Garonne et Christian Astruc, président du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, ont signé la convention relative à la contribution volontaire du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne au fonds de solidarité Etat-Régions en faveur des entreprises, le jeudi 30 avril 2020 en préfecture.

"Le Conseil départemental du Tarn et Garonne est le premier département à s'associer au fonds de solidarité. Je me réjouis de cette décision qui contribue incontestablement à la solidarité et au soutien de nos entreprises. Je le remercie et salue son engagement." Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne.

"Soutenir les entreprises en difficulté, même les plus petites, qui se sont trouvées brutalement mises à l'arrêt pour répondre à un impératif sanitaire, alors qu'elles participent à la vie quotidienne de notre territoire, tel est l'objet de ce fonds. C'est la sauvegarde de leurs emplois qui est en jeu, mais aussi, le lien économique et social que nos citoyens ont hâte de retrouver." Pierre Besnard, préfet de Tarn-et-Garonne.

"Cette participation au fonds de solidarité créé par l'État et les Régions marque l'engagement volontariste du Conseil départemental en soutien des entreprises. Un effort logique, car ce sont elles qui créent les richesses et les emplois dont notre territoire a tant besoin". Christian Astruc, président du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne